

Les rafles à Nancy des 2 et 5 mars 1943

Parcours mémoriel
des jeunes et des scolaires

Nancy,



Mercredi 2 mars 2022

79^{ème} anniversaire Parcours mémoriel des jeunes

Hommage aux déportés vers les camps de
concentration nazis, organisé au centre-ville de
Nancy par :

- . Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la
Déportation de Meurthe-et-Moselle
- . L'Amicale de Mauthausen

Sommaire

Page 4
Histoire

Mars-avril 1943,
la chasse à l'homme

Page 7
Parcours mémoriel
Les 6 étapes

Pages 15 et 18
Mémoires du crime



Les 2 et 5 mars 1943 à Nancy

Des centaines de jeunes de Nancy
et du Sud de la Meurthe-et-Moselle
sont raflés par les occupants nazis.

Mars-avril 1943 : la chasse à l'homme Arrestations et déportations

Première quinzaine de mars 1943 : Arrestations

1^{er} et 2 mars 1943 : Convocation

Les jeunes gens nés en 1920, 1921 et 1922 sont convoqués par le préfet de Meurthe-et-Moselle, à l'Hôtel de Ville de Nancy, pour une visite médicale en vue du STO (Service du Travail Obligatoire, à effectuer dans le Reich hitlérien) : 850 le 1^{er} et 1450 le 2 mars. Comme ils ne peuvent pas tous passer ensemble au 1^{er} étage dans le Salon Carré et le Grand Salon, ils ont quartier libre pour revenir à l'Hôtel de Ville plus tard dans la journée.

2 mars 1943 : Première rafle

La police allemande - la Gestapo - procède à plusieurs rafles au cours de la journée : entre 10 et 11 heures au Point Central et vers 17h30 dans différentes brasseries du centre-ville. Les jeunes gens arrêtés sont conduits à la prison Charles III de Nancy (aujourd'hui détruite).

3 mars 1943 : Refus du STO

900 jeunes sont convoqués par les autorités d'occupation à la gare de Nancy pour partir travailler dans un premier convoi pour l'Allemagne : les trois quarts ne viennent pas ! Les représailles vont se déchaîner deux jours plus tard.

5 mars 1943 : Deuxième rafle

La partie du quartier Saint-Sébastien délimitée par les rues, de la Hache, de l'Equitation (aujourd'hui Léopold Lallement et du Grand-rabbin Haguenauer), Saint-Jean et Saint-Dizier, est bouclée par les soldats de l'armée allemande - la Wehrmacht - de 6h du matin au milieu de l'après-midi. Les soldats entrent dans les immeubles, arrêtent tous les hommes qui ne peuvent justifier d'un métier considéré par les nazis comme qualifié. Les hommes de tous âges arrêtés, sont conduits à la prison Charles III de Nancy (aujourd'hui détruite).

5 au 9 mars 1943 : Transferts de Nancy à Toul

Les raflés des 2 et 5 mars par la Gestapo et la Wehrmacht sont conduits du 5 au 9 mars au centre d'internement d'Ecrouves près de Toul.

**Avril 1943 :
Déportations en camp
de concentration**

9 mars 1943 : Arrestations par la police française

En représailles au refus du STO, le préfet de Meurthe-et-Moselle fait arrêter les jeunes gens qui ne se sont pas présentés le 3 mars au convoi pour l'Allemagne en gare de Nancy : 60 sont envoyés immédiatement, de force, travailler en Allemagne.

10 mars 1943 : Transfert de Toul à Compiègne

A 17h30, un convoi de 293 personnes quitte le centre d'internement d'Ecrouves près de Toul pour le camp de Compiègne, au nord de Paris. Le train s'arrête dans la nuit à Bar-le-Duc où la Gestapo fait monter 28 jeunes gens de Ligny-en-Barrois coupables d'avoir chanté dans la rue «La Marseillaise».

15 mars 1943 : Fin de la chasse à l'homme

Les autorités d'occupation ayant obtenu, pour la Meurthe-et-Moselle, le nombre de travailleurs qu'elles désiraient, la chasse à l'homme est provisoirement suspendue.

16 avril et 20 avril 1943 :

Convois de Compiègne à Mauthausen

Deux convois de wagons à bestiaux partent de Compiègne pour le camp de concentration de *Mauthausen* en Autriche annexée. Parmi les 2000 déportés beaucoup de Lorrains : 116 raflés de Nancy, des dizaines d'hommes de Ligny-en-Barrois dans la Meuse, des Vosges et du Pays-Haut de Meurthe-et-Moselle.

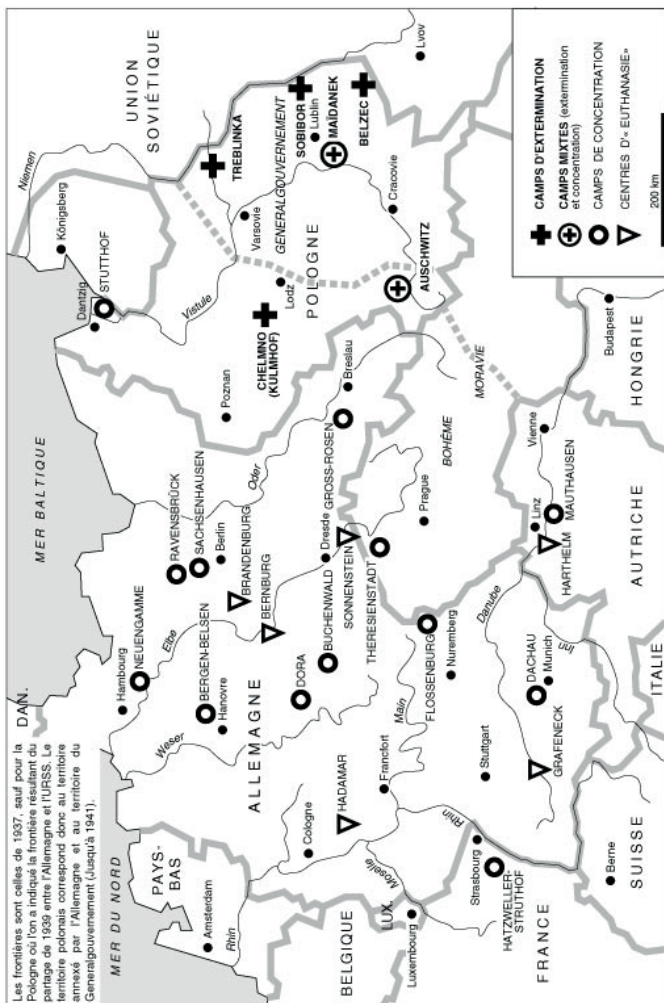
28 avril 1943 : Convoi de Compiègne à Sachsenhausen

900 déportés, dont une douzaine de raflés de Nancy.

Carte

Camps de concentration et d'extermination

Vous pouvez repérer les camps de concentration de Mauthausen et Sachsenhausen



À suivre

A chaque étape, les témoignages des raflés sont lus par les élèves de classe de 3^{ème} du collège Jean Moulin de Tomblaine

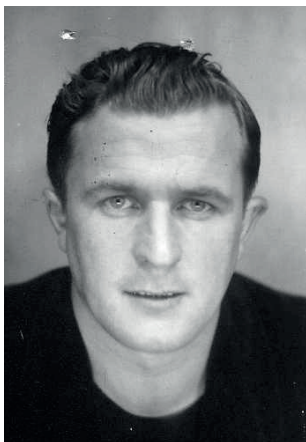
Les 6
étapes du
parcours
mémoriel

Étape 1

Place Stanislas : la fête des conscrits

René MANGIN

« On ne réalisait pas ce qui nous arrivait. »

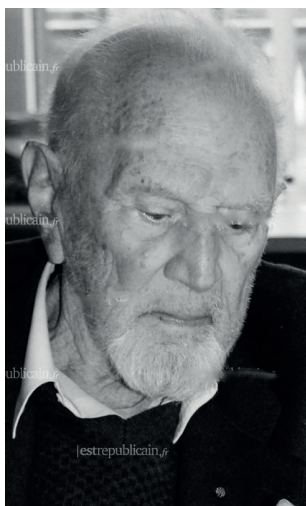


René MANGIN en 1947

René MANGIN, fonctionnaire des Impôts, habitant Chemin de la Renaudine à Nancy est raflé rue Saint-Jean à l'âge de 20 ans, le 2 mars 1943. Il est emprisonné à la prison Charles III de Nancy, puis aux centres d'internement d'Ecrouves près de Toul, puis de Compiègne près de Paris. Il est déporté au camp de concentration de Mauthausen et à ses camps annexes de Wiener Neustadt, Redl-Zipf et Gusen.

Libéré le 5 mai 1945, il revient en France à Paris, le 20 mai 1945

A l'origine de la plaque rue Raugraff du souvenir des rafles de mars 1943 à Nancy, ce combattant inlassable pour la mémoire du crime nous a quitté en 2002.



Lucien GEINDRE vers 2010

Lucien GEINDRE, né en 1922, raflé le 2 mars 1943, il est emprisonné à Charles III. Etudiant en droit, il affirme être ouvrier à l'usine sidérurgique de Pompey dans la banlieue Nord de Nancy : il est libéré par la Gestapo et doit travailler à l'usine de Pompey ... où il effectuera toute sa carrière professionnelle jusqu'en 1978.

Premier historien des rafles de Nancy de mars 1943, ce témoin nous a quitté en 2012.

Étape 2

Place Carnot : la fête des étudiants

Deux étudiants de la faculté de Droit de Nancy : Jean CAMONIN et Bernard GIRY

Les deux étudiants en Droit Jean CAMONIN et Bernard GIRY sont raflés le 2 mars 1943 vers 17h à la brasserie «La Viennoise», Place Carnot, à l'angle de la rue des Michottes. Ils ont un parcours commun à partir du 2 mars 1943 - internés en France puis soumis au travail forcé à Mauthausen en Autriche dans les camps annexes de Wiener Neustadt et Zipf - jusqu'au 7 février 1944, où Jean Camonin est renvoyé au camp central de Mauthausen parce qu'il est devenu incapable de travailler.



Jean CAMONIN, Photo de 1942

Etudiant en Droit, musicien d'orchestre à Bar-le-Duc où il habite, est raflé à 19 ans le 2 mars 1943. Devenu inutile pour les SS parce qu'incapable de travailler, il est envoyé à la chambre à gaz de Hartheim où il est assassiné le 31 juillet 1944 à l'âge de 20 ans.



Bernard GIRY Photo de mai 2011

Habitant de la rue Mars- de-la-Tour à Nancy, raflé à l'âge de 19 ans le 2 mars 1943, il est libéré le 5 mai 1945 par les troupes des Etats-Unis comme la plupart des concentrationnaires de Mauthausen. Témoin de la rafle du 2 mars 1943 et de sa déportation, il nous quitte quelques semaines après son dernier voyage en Autriche pour les commémorations de la Libération en mai 2011.

Bernard GIRY

« Nous revenions du sport au terrain de sports de Marcel Picot à Tomblaine et nous avions soif. Nous sommes allés à «La Viennoise» avant de reprendre les cours à la faculté de Droit, nous avons commandé. Nous n'avons jamais bu. »

Étape 3

Poincaré : un lycée dans la tourmente

Trois élèves raflés le 2 mars 1943, déportés à Mauthausen

Marcel BONDA-ETIENNE fête la fin des «bacs blancs» à la brasserie «La Viennoise» avec deux camarades du lycée Tous les trois sont déportés à Mauthausen où ils doivent creuser un tunnel routier, aujourd'hui à la frontière de l'Autriche et de la Slovénie. Libérés le 8 mai 1945, par les partisans slovènes (yougoslaves), ils sont les derniers détenus d'un camp nazi libérés en Europe, le dernier jour de la guerre.

Marcel BONDA-ANTOINE

Interne au lycée, déporté à 18 ans en camp de concentration, il poursuit ses études après-guerre, devient professeur d'allemand et termine sa carrière au lycée Jacques Callot de Vandœuvre



Marcel BONDA-ANTOINE

«Quatre civils font irruption dans la salle en criant «Pièces d'identité s'il vous plaît ! Ce n'est qu'un contrôle de papiers. Messieurs vos pièces d'identité !»

Un élève résistant arrêté en 1940 exécuté à Mauthausen

Trois mois avant l'arrivée à Mauthausen des trois lycéens de Poincaré raflés le 2 mars 1943, un autre lycéen de Poincaré, Jean BLUM, membre du 1^{er} groupe de Résistance de Nancy, arrêté dès 1940 est exécuté le 27 janvier 1943 au camp central de Mauthausen parce qu'il était juif (voir pages suivantes).

Programme de la matinée

- 9h00** **Hôtel de Ville de Nancy**
Accueil des scolaires dans les Salons
- 9h45 à 10h50** **Parcours mémoriel en groupe**
- 11h00** **Rue Raugraff - Plaque du souvenir des rafles**
Dépôt d'une gerbe unique par les autorités et les jeunes Marseillaise
- 11h20** Fin de la manifestation commémorative

Les différentes étapes du parcours mémoriel

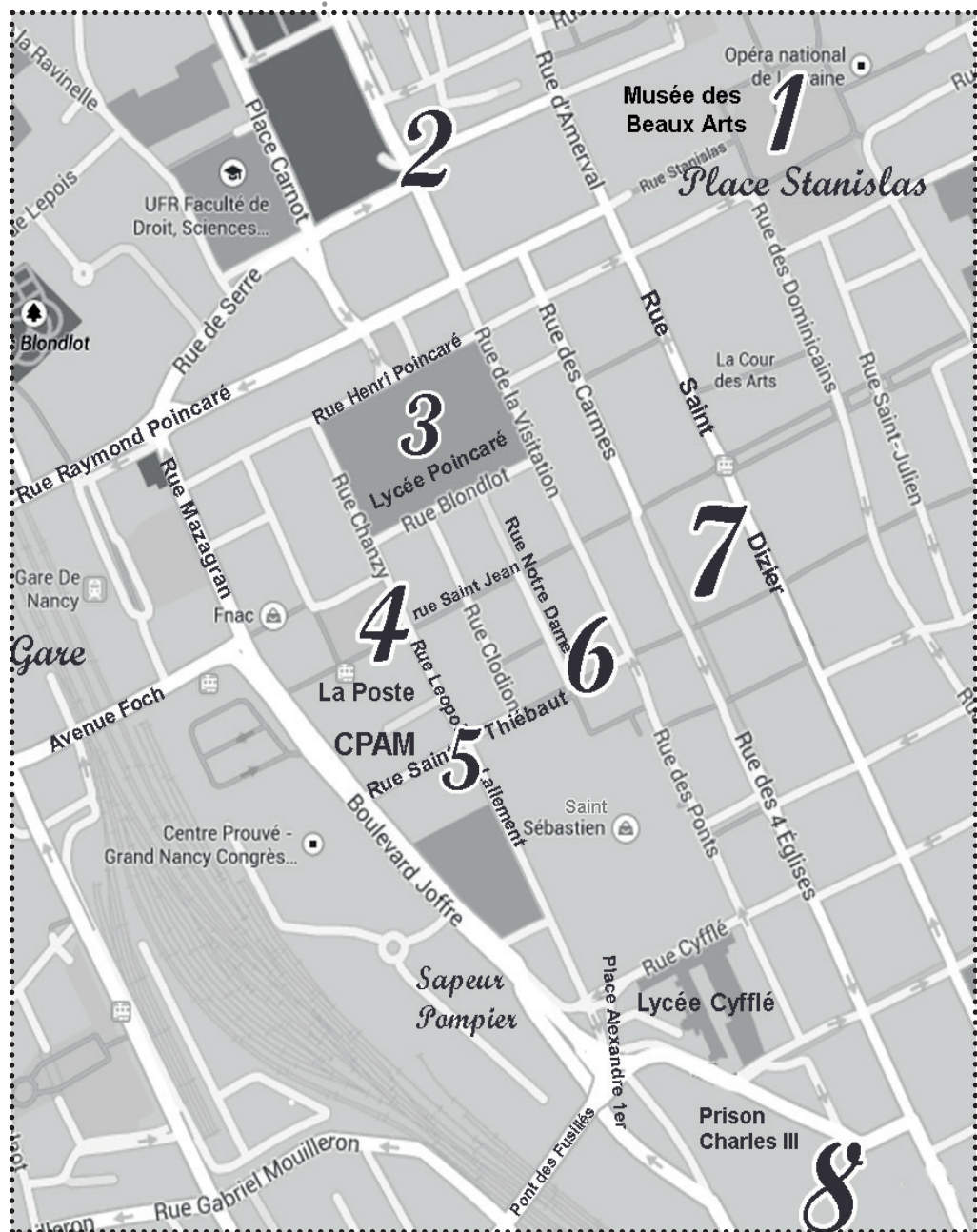
- Étape 1** **Place Stan 2 mars 1943, 8h30 :**
Convocation pour la visite médicale à l'hôtel de ville
- Étape 2** **Place Carnot 2 mars 1943, 17h :**
Rafles d'étudiants et de lycéens dans les bars et dans la rue
- Étape 3** **Lycée Poincaré 2 mars 1943, 14h - 17h :**
Au cœur de la tourmente
- Étape 4** **Rue Saint-Jean 2 mars 1943, 10h :**
Rafles dans les bars
- Étape 5** **Quartier Saint-Sébastien 5 mars 1943, 6h - 14h :**
Rafles dans les logements et dans la rue
- Étape 6** **Rue Notre Dame 5 mars 1943, 6h - 14h :**
Rafles dans les logements et dans la rue
- Étape 7** **Rue Raugraff :**
Plaque commémorative de la rafle
- Étape 8** **Site de l'ancienne prison Charles III - Place des « Justes »**
Point de départ vers les camps d'internement et les camps de concentration

Plan

Parcours avec les lieux de mémoires numérotés

Plan

Parcours avec les lieux de mémoires numérotés



Étape 3

Deux lycéens résistants de Poincaré



Jean BLUM,
lycéen de Poincaré

Avec deux autres lycéens de Poincaré, Jean BLUM et André CLAUDEL font partie dès l'automne 1940 d'une filière d'évasion des prisonniers de guerre, le premier groupe de résistance à Nancy.

Arrêtés le 18 novembre 1940 en gare de Nancy alors qu'ils partent rejoindre la France Libre du général de Gaulle à Londres, les quatre lycéens sont parmi les premiers déportés de France en mai 1941. Séparé de ses trois camarades parce qu'il est juif, Jean BLUM est envoyé à Mauthausen où il est exécuté parce qu'il est juif dans le cadre d'une exécution de tous les Juifs du camp de Mauthausen le 27 janvier 1943, à 20 ans.

Le souvenir de Jean BLUM

André CLAUDEL est avec Jean BLUM dans la Résistance et dans les prisons en Allemagne en 1941 et 1942. Pendant plus de soixante ans, il s'est demandé ce qu'était devenu son camarade. C'est seulement en 2004 en consultant le Livre-Mémorial de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation qu'André CLAUDEL a pu enfin connaître la fin tragique de son camarade Jean BLUM.

Jusqu'à son décès en 2016, André CLAUDEL a été un fervent soutien du parcours mémoriel des jeunes



André CLAUDEL en 1940

Le souvenir de Jean BLUM sur internet

Livre-Mémorial de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation :
<http://www.bddm.org/liv/recherche.php>

Amicale de Mauthausen :
<http://monument-mauthausen.org>

Mauthausen Memorial : www.gedenkstaetten.at

Étape 4

Rue Saint-Jean, rue des bars

Jeunes de la banlieue, jeunes de la campagne

Les raflés du 2 mars 1943 viennent de 20 communes du sud de la Meurthe-et- Moselle !



Pierre THOUVENIN
photo de 1939

Les raflés déportés viennent de la plupart des communes de l'actuel Grand Nancy : les plus touchées après Nancy sont Tomblaine (huit déportés), Frouard (cinq déportés) et Pompey (cinq déportés). Parmi les raflés du 2 mars, il y a aussi huit jeunes du village rural de Pulligny, à 20 km au Sud de Nancy convoqués pour la visite médicale pour le STO au chef-lieu de canton à Bayon et venus ensuite à Nancy pour faire la fête : quatre ne reviendront pas des camps de concentration.

Pierre THOUVENIN, raflé le 2 mars 1943

Pierre THOUVENIN est l'un des trois jeunes raflés déportés de Chaligny dans la banlieue Sud, à 10 km de Nancy. Au travail dès l'âge de 13 ans en 1932, il pousse les wagons au fond de la mine de fer à 17 ans. Résistant dans les FTP - Francs Tireurs Partisans - dans les Pyrénées, il revient à Nancy pour l'enterrement de sa grand-mère, qu'il n'avait pas pu voir depuis 1940. Arrêté le 2 mars 1943, au bar de la place Maginot, en haut de la rue Saint-Jean.

Pierre THOUVENIN : « Les autobus nous emmènent de la place Maginot à la prison Charles III. Je ne sais pas encore que ma vie vient de basculer. »

Déporté le 22 avril 1943 à Mauthausen.

Affecté successivement dans trois camps annexes de Mauthausen, il est le 1^{er} décembre 1944, transféré au camp d'Auschwitz où il est tatoué. Evacué d'Auschwitz moins de deux mois plus tard, le 27 janvier 1945, pour revenir au camp de Mauthausen !

De retour à Mauthausen, il est affecté dans un camp annexe à Vienne qu'il doit évacuer à pied en avril 1945 pendant une nouvelle marche de la mort de plus de 200 km, pour revenir une nouvelle fois au camp de Mauthausen !

Pierre THOUVENIN est libéré le 5 mai 1945.

Primo LEVI, résistant italien et juif, a été déporté comme Pierre THOUVENIN à Auschwitz, seul camp nazi où le N° matricule est tatoué sur le bras des détenus.

Extrait d'un ouvrage de Primo LEVI, sur le tatouage à Auschwitz :

« Vous ne sortirez plus d'ici ; c'est la marque qu'on imprime sur les esclaves et les bestiaux destinés à l'abattoir, et c'est ce que vous êtes devenus. »

D'autres Meurthe-et-Mosellans en prison avant les rafles du 2 mars 1943

Opposants au gouvernement de Pétain de collaboration avec les nazis, citoyen ayant manifesté sa solidarité envers un Français persécuté, résistants aux occupants nazis, mari refusant le travail forcé en Allemagne, ils sont déportés en camp de concentration avec les rafles des 2 et 5 mars 1943.

D'autres Meurthe-et-Mosellans sont déjà en prison à Nancy le 1^{er} mars 1943 : ils ont été arrêtés par les occupants nazis, ou les agents du gouvernement de Pétain de collaboration avec les nazis.

15 janvier 1943 : Louis et Maurice LAMBING

Parce que les militants communistes sont pourchassés par le régime de Vichy, parce qu'ils sont accusés d'avoir aidé le groupe « Marcel Simon » de résistance armée, ces deux employés de la SNCF, père et fils, sont arrêtés par la police française chez eux à Bouxières-aux-Dames.

13 février 1943 : Paul LOBETH

Parce qu'étudiant-instituteur de 20 ans, il proteste contre les coups infligés par la police allemande à un jeune qui s'est enfui d'Alsace-Moselle annexée pour ne pas combattre sous l'uniforme nazi, il est arrêté rue Saint-Jean au Point Central.

28 février 1943 : Georges THOMAS

Parce que gérant de l'Hôtel Thiers, place de la gare à Nancy, il fait partie d'un réseau d'évasion des prisonniers de guerre, il est arrêté le 28 février.

1^{er} mars 1943 : Georges CÉLARIE

Parce que jeune marié, cet employé aux brasseries de Champigneulle envoyé de force fin 1942 au travail en Allemagne, s'est échappé au bout de deux mois pour être à Noël avec son épouse, il est arrêté - sur dénonciation - par un agent français de la *Gestapo*, le 1^{er} mars.

Déporté à Mauthausen, il s'évade le 14 octobre 1944 du camp annexe du Loibl Pass, rejoint les partisans armés yougoslaves, puis les soldats britanniques et revient chez lui à Maxéville dès le 25 février 1945 !

Étape 5

Quartier Saint-Sébastien

Rue Léopold Lallement : le souvenir



Au bout de la rue du Grand-rabbin Haguenauer : la prison Charles III de Nancy, détruite en 2010, 1^{ère} étape des jeunes raflés de mars 1943 vers les camps de concentration nazis

Plaques commémoratives des déportés du quartier Saint-Sébastien morts en camp de concentration

Deux plaques sont accrochées rue Léopold Lallement (autrefois rue de l'Equitation).

La 1^{ère} a été installée juste après-guerre à l'initiative des déportés survivants du quartier en hommage aux morts du quartier, déportés par mesure de répression ou de persécution. La 2^{ème} plaque, installée en dessous, concerne la seule déportation de persécution : **« Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants juifs du quartier Saint-Sébastien furent déportés et exterminés par les nazis de 1942 à 1944 ».**

Sur la 1^{ère} plaque, la liste des noms de 43 habitants du quartier Saint-Sébastien morts ou disparus en déportation comprend 18 raflés du 5 mars 1943 (dont Maxime THIERY), un raflé du 2 mars 1943, 24 membres de la communauté juive (dont le Grand-Rabbin HAGUENAUER assassiné à Auschwitz).

De 1943 à 1945
Les anciens déportés du quartier Saint-Sébastien
à leurs camarades morts et disparus
dans les bagnes nazis
Les habitants du quartier en hommage
à leurs compatriotes victimes des nazis
Français n'oubliez jamais

Étape 6

Saint Sébastien : les 4 rues martyres de la rafle du 5 mars 1943

Notre-Dame, Clodion, La Hache, L'Équitation

Situées dans un quartier entièrement modifié par l'implantation du centre commercial *Saint-Sébastien* dans les années 1970, les rues Notre-Dame, Clodion, La Hache sont désormais en partie incluses dans les galeries du *Saint-Seb*. Et la rue de L'Équitation, est maintenant dénommée rue Léopold Lallement et rue du Grand-Rabbin Haguenauer.

Dans ces quatre rues, des dizaines d'hommes sont raflés le 5 mars 1943 et déportés en avril 1943 en camp de concentration.

Dans ces quatre rues, sur les 35 déportés à Mauthausen, 22 meurent !



Pierre ANCELOT
photo de 1947, témoin de
la mort de Maxime THIERY
qui habitait au
N° 48 de la rue Notre Dame

Sur les 15 raflés déportés qui habitaient rue Notre-Dame, 8 sont morts

- N° 3 René VIARD (16 ans) - Témoin
- N° 7 Jean ADRIAN (17 ans) mort**
- N° 29 Camille FREGIERS (22 ans)
et **Fernand FREGIERS (20 ans) mort**
- N° 32 Roger PERNOT (18 ans) - Témoin
- N° 42 Guiseppe MACCAGNO (45ans)
- N° 45 Raymond RUPHON (42 ans) mort**
- N° 46 Jules PIERSON (44 ans) mort**
- N° 48 Maxime THIERY (32 ans) mort**
- N° 51 André BOISSARD (32 ans) mort**
- N° 64 André BARDOT (17 ans) mort**
et **Marcel THIRION (39 ans) mort**
- N° 70 Gaston TRITSCH (20 ans)
- N° 74 Edouard STATER (31 ans)
- N° 78 Jean DUBS (44 ans)



René VIARD, 19 ans
Photo de 1946

Deux témoins : René VIARD, Roger PERNOT

Sur les quatre jeunes de la rue âgés de 16 à 18 ans, raflés le 5 mars et déportés, ils sont les deux seuls survivants. Ils ont témoigné.

René VIARD, né à Nancy, magasinier à la salle des ventes aux enchères, habite à Nancy, 3 rue Notre-Dame (aujourd'hui à l'emplacement du Centre Commercial Saint-Sébastien).

Raflé chez lui, le 5 mars 1943.

Raflé à 16 ans, il est le plus jeune des raflés de mars 1943 de Nancy.

« J'avais 16 ans, j'étais magasinier à la salle des ventes du quartier, je vivais chez mes parents.

Les soldats allemands sont entrés dans l'immeuble, ont monté l'escalier, sont entrés dans l'appartement et m'ont emmené. »

Déporté au camp de concentration de *Mauthausen*. Transféré à *Dachau*, parce qu'il est un enfant. En camp de concentration de 16 à 18 ans.

A témoigné pour la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. *Témoignage conservé par la République française aux Archives Nationales.*

Roger PERNOT, né le 9 novembre 1924 à Nancy, apprenti-mécanicien, habite 32 rue Notre-Dame à Nancy dans le quartier Saint-Sébastien.

Raflé à l'âge de 18 ans, le 5 mars 1943 dans le quartier Saint-Sébastien. Libéré le 5 mai 1945, après un mois de prison et 25 mois de camp de concentration.

Roger PERNOT : lors de mon arrestation, le policier allemand m'a dit : **« Ne vous inquiétez pas, c'est pour un simple contrôle de vos papiers, cinq minutes seulement. »**

Mémoires du crime

Le film «*Nuit et Brouillard*»

Nuit et Brouillard, premier grand film sur la Déportation, est un montage d'archives d'environ 30 minutes réalisé en 1955 par Alain Resnais, pour le 10^{ème} anniversaire de la libération des camps nazis, sur un texte de Jean Cayrol, résistant déporté Nuit et Brouillard au camp de Mauthausen en mars 1943.

«Même un paysage tranquille, même une prairie avec des vols de corbeaux, des moissons et des feux d'herbe, même une route où passent des voitures, des paysans, des couples, même un village de vacances, avec une foire et un clocher, peuvent conduire tout simplement à un camp de concentration»

Le système concentrationnaire nazi, un crime planifié

«1933, la machine se met en marche.

Il faut une nation sans fausse note, sans querelles. On se met au travail.

Un camp de concentration se construit comme un stade, ou un grand hôtel, avec des entrepreneurs, des devis, de la concurrence, sans doute des pots-de-vin.

Pas de style imposé. C'est laissé à l'imagination. Style alpin, style garage, style japonais, sans style.

Les architectes inventent calmement ces porches destinés à n'être franchis qu'une seule fois.

Pendant ce temps, Burger, ouvrier allemand, Stern, étudiant juif d'Amsterdam, Schmulzki, marchand de Cracovie, Annette lycéenne de Bordeaux, vivent leur vie de tous les jours, sans savoir qu'ils ont déjà, à mille kilomètres de chez eux une place assignée.

Et le jour vient où leurs blocks sont terminés, où il ne manque plus qu'eux.

Raflés de Varsovie, déportés de Lodz, de Prague, de Bruxelles, d'Athènes, de Zagreb, d'Odessa ou de Rome, internés de Pithiviers, raflés du Vel'd'Hiv, résistants parqués à Compiègne, la foule des pris sur le fait, des pris par erreur, des pris par hasard, se met en marche vers les camps.»

La plaque de la rue Raugraff

Réalisée par la Mairie de Nancy, à la demande de René Mangin et d'autres survivants des rafles de mars 1943, elle évoque la mémoire des jeunes raflés de Nancy de mars 1943. Le chiffre de 300 est à rapprocher des 293 personnes du convoi parti du centre d'internement d'Ecrouves près de Toul pour Compiègne le 10 mars 1943.

**A LA MÉMOIRE DES 300 JEUNES NANCÉIENS,
VICTIMES DES RAFLES DE LA GESTAPO
LES 2 ET 5 MARS 1943**

**BEUCOUP D'ENTRE EUX
DÉPORTÉS À MAUTHAUSEN
NE SONT JAMAIS REVENUS**

Roger PERNOT, 18 ans, de Nancy, raflé le 5 mars 1943 dans son quartier Saint-Sébastien : *« On ne comprenait pas pourquoi on était à Charles III, la prison de Nancy. »*

Meurthe-et-Moselle, mars 1943 :
211 déportés de répression, résistants et raflés

Meurthe-et-Moselle, 1940-1945 : les deux déportations

Déportation de répression :

Des résistants, des raflés
Des hommes et des femmes
1750 déportés, 700 morts
60 % sont revenus

Déportation de persécution :

Des Juifs, des Tziganes
Des hommes, des femmes et des enfants
1400 déportés, presque tous morts
3 % sont revenus

Charles PERNOT, 20 ans, de Tomblaine, raflé le 2 mars 1943, participant au parcours mémoriel des jeunes de 2013, parti depuis : **«J'ai eu le malheur de me trouver là.»**

La Marseillaise

Le 12 mars 1943 en gare de Bar-le-Duc, 27 jeunes gens de Ligny-en-Barrois (Meuse) doivent, parce qu'ils ont chanté «La Marseillaise», rejoindre dans le train de la déportation, les raflés de Nancy. Onze ne reviendront pas des camps de concentration.

PREMIER COUPLET

Allons ! Enfants de la Patrie !

Le jour de gloire est arrivé !

Contre nous de la tyrannie,

L'étendard sanglant est levé ! (Bis)

Entendez-vous dans les campagnes

Mugir ces féroces soldats?

Ils viennent jusque dans vos bras

Égorger vos fils, vos compagnes



REFRAIN

Aux armes citoyens !

Formez vos bataillons !

Marchons, marchons !

Qu'un sang impur...

Abreuve nos sillons !

Rafles à Nancy des 2 et 5 mars 1943
Parcours mémoriel des jeunes et des scolaires
proposé

avec le soutien de la Mairie de Nancy
par

L'Amicale de Mauthausen

et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

patrice.lafaurie@gmail.com lamai.becher@wanadoo.fr

<http://www.campmauthausen.org> <https://afmd.org>

Nancy,

